

N° 27 Juin 2023

LONGUYON MAG

Votre mensuel d'actualités

Numéro spécial

www.longuyon.fr  Quoi de Neuf à Longuyon



**CHEMINS CYCLO-PÉDESTRES
AUTOUR DE LONGUYON**



CHEMINS CYCLO-PÉDESTRES

C'est en 2017 qu'une réflexion a été menée par la municipalité pour mettre en valeur les nombreux bois qui entourent notre commune, les deux rivières qui la traversent qui son un atout pour Longuyon. Redynamiser la ville, en faire une petite ville agréable à vivre dans le calme d'une nature accueillante.

Séduire de nouveaux arrivants, leur offrir différents loisirs, sports, avec des infrastructures capables de pratiquer le vélo ou la marche en toute sécurité étaient alors une priorité.

Quatre parcours ont été définis au départ du parc de Beaulieu, aménagé depuis peu avec des attractions pour les familles.

Coût du projet : 600 000 euros TTC, dont 260 000 euros de subvention de la Région. D'autres dossiers sont encore à l'étude.

Au vue de cet investissement par la municipalité, celle-ci espère que chacun aura à cœur, de maintenir ces circuits en parfait état de propreté, d'éviter et signaler les dégradations pour le bien-être de tous.

Rappel : il existe aussi depuis plusieurs années, un parcours de santé, au milieu des bois, à la sortie de Longuyon direction Pierrepont, agréable à faire l'été, lorsque la chaleur est intense.



PROCHAINEMENT :

Dans un proche avenir, des agrès seront installés au parc Beaulieu ainsi qu'une dizaine de bancs sur les parcours plats des différents circuits, à la demande de l'association « Sport Santé ». Le but est de permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de retrouver le goût de la marche et du sport.





LES PARCOURS

Le parcours N° 1 : Sentier de la gare

Avec une partie en tronc commun avec les 3 autres parcours, celui-ci rejoint le collège P. Verlaine pour inciter les jeunes qui le fréquentent, à pouvoir en toute sécurité, y monter en bicyclette. Il part du parc Beaulieu, suit le bas des Allondières, et rejoint le collège le long de la route départementale. (2km 500 environ)

Le parcours N° 2 : Sentier de la Chaudronnerie

Tronc commun jusqu'à la passerelle « Tartary », il longe la CRUSNES, sous le bois « Des Sergents », puis passe sous le pont de chemin de fer pour rejoindre le lieu-dit « la Platinerie », où un coin pique-nique y est aménagé, près de l'ancienne cheminée. Il faut ensuite longer la route nationale et traverser à la barrière SNCF pour prendre le bois de « Falloise », traverser en haut de la rue R. Poincaré, pour accéder à un point de vue remarquable qui surplombe Longuyon, redescendre la rue Agarand, reprendre le bas de la rue Poincaré pour rejoindre le parc Beaulieu. (4km 500 environ)

Le parcours N° 3 : Sentier du Moulin Allard

Le plus long. Départ de Beaulieu > emprunter le circuit gare jusqu'à l'avenue de la Libération > traverser pour prendre le chemin des "fortes terres" > chemin de Marville, direction Noërs > rue du HAC > traverser la route Nationale pour descendre le bois du "Moulin Allard" > suivre le chemin jusqu'à la rue de l'abattoir (passage à côté de la station d'épuration, du city-stade) > reprendre rue Louis Quinquet > rue Nouvelle > traverser le parking des maronniers > reprendre la rue de Sète jusqu'au parc de Beaulieu. Possibilité de pique-nique également le long de la Chiers. (7km environ).

Le parcours N° 4 : Sentier du Paquis

Le plus court. Départ du parc Beaulieu > rue de Sète jusqu'au pont des deux eaux > direction gare jusqu'à l'arche de la rue Poincaré > longer la Chiers par le chemin "des Paquis" > juste avant l'arche SNCF, monter sur l'arche qui surplombe la Chiers (ancienne voie SNCF) > 2 options : redescendre par le chemin de Beaulieu pour arriver au parc ou continuer un parcours plus "sportif" qui débouche sur la rue de la Machine puis direction Viviers... Sur l'arche, agréable paysage reposant avec vue sur la Chiers, des bancs y seront installés pour le repos ou le pique-nique... (1.5km environ)